

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 18-mars-2019 Version 5

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit BEARING MOUNT FOR RELAXED FITS 50ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 68050

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd.

Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

<u>Également distribué par:</u> ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Vert État physique Liquide Odeur Irritant

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue 60.94 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5
l'acide malique	110-16-7	0.1 - 1
acide acrylique	79-10-7	0.1 - 1
cumène	98-82-8	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement

avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent,

appeler un médecin. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de

produits de décomposition.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin. NE PAS faire

vomir

Équipement de protection

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Moyens d'extinction appropriés

Utilisation, Produit chimique, Dioxyde de carbone (CO2), Eau pulvérisée (brouillard), Mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun. Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement

liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser avec une ventilation locale. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef.

Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Amines

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acide acrylique	TWA: 2 ppm	(vacated) TWA: 10 ppm	TWA: 2 ppm
79-10-7	S*	(vacated) TWA: 30 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³
		(vacated) S*	
cumène	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	IDLH: 900 ppm
98-82-8		TWA: 245 mg/m ³	TWA: 50 ppm
		(vacated) TWA: 50 ppm	TWA: 245 mg/m ³
		(vacated) TWA: 245 mg/m ³	
		(vacated) S*	
		S*	

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un Protection respiratoire

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Vert Odeur Irritant

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs

Point de fusion / point de

congélation

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s)

Coefficient de partage Température d'auto-inflammation

Température de décomposition Viscosité cinématique Viscosité dynamique

Propriétés explosives Propriétés comburantes

Autres informations

Point de ramollissement Masse moléculaire Densité

Masse volumique apparente TDAA (température de

décomposition auto-accélérée)

Remarques • Méthode Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

> 195 °C / > 383 °F

95 °C / 203 °F

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

<0.1 mm Hg

Aucun renseignement disponible

1 1

Non miscible dans l'eau

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible 1,300 mPas @ 20°C (68°F) Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Page 5/9

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Amines

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation

par contact avec la peau.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
l'acide malique 110-16-7	= 708 mg/kg (Rat)	= 1560 mg/kg (Rabbit)	> 720 mg/m³ (Rat) 1 h
acide acrylique 79-10-7	= 193 mg/kg (Rat)	= 295 mg/kg (Rabbit)	= 11.1 mg/L (Rat) 1 h = 3.6 mg/L (Rat) 4 h
cumène 98-82-8	= 1400 mg/kg (Rat)	= 12300 μL/kg (Rabbit)	> 3577 ppm (Rat) 6 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

	canceregene	•		
Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
acide acrylique 79-10-7	-	Group 3	-	-
cumène 98-82-8	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	Х

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 4706 mg/kg ETAmél (cutané) 2949 mg/kg ETAmél 9.8 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.14 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
l'acide malique	-0.79 - 0.32
110-16-7	
acide acrylique	0.38 - 0.46
79-10-7	
cumène	3.7
98-82-8	

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA U008 U055 U096

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	Toxic
80-15-9	Ignitable
cumène	Toxic
98-82-8	Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Non déterminé Est conforme à (aux) **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC** Non déterminé KECL Non déterminé **PICCS** Non déterminé **AICS**

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle - 80-15-9	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé Oui
Danger chronique pour la santé Non
Risque d'incendie Non
Risque de décompression soudaine Non
Danger de réaction Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
l'acide malique 110-16-7	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle	10 lb	-	RQ 10 lb final RQ
80-15-9			RQ 4.54 kg final RQ
l'acide malique	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ

110-16-7			RQ 2270 kg final RQ
acide acrylique 79-10-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
cumène 98-82-8	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
cumène	Carcinogen
98-82-8	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
hydroperoxyde a,a-diméthylbenzyle 80-15-9	Х	X	X
acide acrylique 79-10-7	Х	X	X
cumène 98-82-8	Х	Х	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des
Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

2

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 18-mars-2019

Avis de non-responsabilité

Illinois Tool Works Inc. believes the information contained in this data sheet is accurate as of the date compiled. However, Illinois Tool Works Inc. makes no warranty, express or implied, as to the accuracy, reliability or completeness of the information. User is responsible for evaluating whether such information or this product is fit for a particular purpose and suitable for a particular use or application. The information in this data sheet may not be valid if this product is used in combination with other products or in processes for which it was not designed. Illinois Tool Works Inc. disclaims any liability for consequential or incidental damages of any kind, including lost profits, arising from the sale or use of this product. Ensure you have the most current version of this data sheet by contacting us or reviewing our web site.

Fin de la fiche signalétique